

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Office de Tourisme et des
Congrès de Mandelieu (06)
806 avenue de Cannes

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

FOURNITURES

06210 Mandelieu-La Napoule

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Office de tourisme de Mandelieu (06)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 40824999300036

Code postal / Ville : 06210 Mandelieu-La Napoule

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : OTC 07/2026

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Isabelle SALA - Mail : marchespublics@mairie-mandelieu.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent :

-soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr

-soit le Document Unique de Marché Européen (DUME)* sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

-Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique

-Déclaration sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail

Capacité économique et financière : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global au cours des trois derniers exercices disponibles

Capacités techniques et professionnelles : -Liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, qui pourront indiquer le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 07 septembre 2026 - 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Etablissement public industriel et commercial

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis au règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : INSTALLATION GENERALE DU SALON « LA NAPOULE BOAT SHOW »

Classification CPV : 39154000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La présente consultation concerne l'installation générale du salon « LA NAPOULE BOAT SHOW ».

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, passé à prix unitaires avec un maximum et sans minimum, fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, selon les modalités prévues dans l'accord-cadre et en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification, éventuellement reconductible, tacitement une (1) fois dans la limite de 2 ans maximum.

Il pourra être conclu soit avec une entreprise unique, soit avec un groupement d'entreprises.

La procédure se décompose en 2 lots, formant chacun un marché séparé.

Lieu principal d'exécution : Port de La Napoule - Boulevard Henri Clews - 06210 Mandelieu-La Napoule

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée hors TVA : Valeur maximale : 150000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot 1- Location, livraison, pose et dépose de tentes Garden, de barrières et moquettes

L'accord-cadre est passé sans minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 55 000 € HT.

Montant des commandes effectuées au cours des périodes précédentes :

1ère période (14/10/2022 au 13/10/2023) : 40 000 € HT

2ème période (14/10/2023 au 13/10/2024) : 44 000 € HT

3ème période (14/10/2024 au 13/10/2025) : 39 140 € HT

4ème période (14/10/2025 à aujourd'hui) : 39 900 € HT

Classification CPV : 39154000

Valeur estimée du lot hors TVA : 42108 euros

Lieu d'exécution du lot : Port de La Napoule - Boulevard Henri Clews - 06210 Mandelieu-La Napoule

LOT :

Lot 2- Location, livraison, mise en place et dépose d'arches de support de banderoles et sonorisation avec ordinateur portable et radios VHF

L'accord-cadre est passé sans minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 20 000 € HT.

Montant des commandes effectuées au cours des périodes précédentes :

1ère période (14/10/2022 au 13/10/2023) : 9 600 € HT

2ème période (14/10/2023 au 13/10/2024) : 9 600 € HT

3ème période (14/10/2024 au 13/10/2025) : 9 100 € HT

4ème période (14/10/2025 à aujourd'hui) : 7 300 € HT

Classification CPV : 44212320

Valeur estimée du lot hors TVA : 15000 euros

Lieu d'exécution du lot : Port de La Napoule - Boulevard Henri Clews - 06210 Mandelieu-La Napoule

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Le certificat de visite pour le lot concerné est à joindre impérativement à l'offre. Pour l'organisation de cette visite, les entreprises sont priées de contacter : Madame Stéphanie CARUSO s.caruso@mandelieu.com - Tél : 06.10.84.58.00

Autres informations complémentaires :

L'installation générale du « Salon LA NAPOULE BOAT SHOW » se déroule chaque année au mois d'Avril au Port de La Napoule. C'est un Salon grand public sur le thème du Nautisme et de l'Automobile. Dans le cadre de l'organisation du prochain « Salon LA NAPOULE BOAT SHOW », l'Office de Tourisme et des Congrès (OTC) souhaite mettre en place des installations sur le port de La Napoule.

Pour l'édition 2027, le Salon sera ouvert au public du 22 au 25 avril 2027, de 10h à 19h du jeudi au samedi, de 10h à 18h le dimanche.

Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte des objectifs de développement durable exposés dans le CCAP.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes :

- Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement ;
- Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours ;
- Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros ;
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'Office de Tourisme et des Congrès au budget annuel ;
- Financement sur fonds propres.

Les modalités de constitution et de remise des plis sont précisées au règlement de la consultation.

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support papier ou sur support physique électronique n'est autorisée.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges Place Félix Baret - CS 80001 , 13282 Marseille cedex 06 FRANCE.

Introduction des recours

Le Tribunal Administratif de Nice peut être saisi sur la base : - soit de l'article L.551-1 (référé pré-contractuel) du Code de justice administrative avant la signature du marché - soit de l'article L.551-13 et suivants (référé contractuel) dans les délais de l'article R.551-7 du Code de justice administrative - soit de l'article R.421-1 (recours pour excès de pouvoir) du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois courant à compter de la notification de la lettre de rejet adressée au candidat évincé - soit du recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence "Tarn et Garonne"), qui peut être exercé par les tiers du contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@ju

Date d'envoi du présent avis

02 juillet 2026